

# Comité de golf

## Drôme - Ardèche

### Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 Mars 2023 au Golf de Valence Saint Didier

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Territorial de Golf Drôme-Ardèche s'est tenue au Golf de Valence Saint Didier le samedi 04 mars 2023.

Après avoir remercié tous les participants du Comité présents à cette Assemblée, Présidents et Membres d'AS, Directeurs de club, Enseignants de golf, Arbitres, OBEC, ASBC (30 personnes), le Président **Michel COMBRIE** cite la présence des personnalités du monde politique et du sport :

- **Mme Véronique PUGÉAT** Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Drôme,
- **Mme Yolande SAINT-CLAIR**, Présidente du Comité Drômois des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (CD 26 MJSEA),
- **M. Thierry PEYSSON**, Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Golf,
- **M. Arnaud THOMASSIN**, Référent Ligue de Golf AURA / Comités Territoriaux & Départementaux,
- **M. Mickaël KNOP**, Conseiller Technique Fédéral de la Ligue de Golf AURA.

et excuse celles et ceux qui retenus par d'autres obligations n'ont pu être présents :

- **Mme Marie-Pierre MOUTON**, Présidente du Conseil Départemental de la Drôme,
- **M. Olivier AMRANE**, Président du Conseil Départemental de l'Ardèche,
- **Mme Danielle RABIER**, Directrice de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Drôme,
- **Mme Chantal ROYER**, Responsable Golf Scolaire de la Ligue AURA,
- **M. Christian FEROUSSIER**, Vice-Président Jeunesse et Sports au Conseil Départemental de l'Ardèche,
- **M. Roland LADREYT**, Président du Comité Handisport de l'Ardèche,
- **M. Marc FOUARD**, Président du Comité Handisport de la Drôme,
- **M. Franck LIPANI** Directeur UNSS Drôme,
- **M. Jan DYBING** Président USEP Drôme,
- **Mme Nicole CUFFI** Présidente USEP Ardèche,
- **M. Nicolas DUPUY** Responsable Service Jeunesse et Sports au Conseil Départemental de l'Ardèche,
- **M. Pascal MORAND**, Président de la Fédération Sportive Educative de l'Ens. Catholique (UGSEL),
- **M. Dominique D'AGOSTINO** Président du CDOS Drôme,
- **Mme Dominique COSTE**, Présidente du CDOS Ardèche,
- **M. Nicolas GOMORD**, Responsable Service Jeunesse et Sports au Conseil Départemental de la Drôme,
- **Mme Dominique LUQUET**, Présidente du Comité Sport Adapté Drôme-Ardèche,
- **M. David LAMARE**, Président de l'Agence d'Attractivité de la Drôme,
- **MM. Christian TARRIOTTE et Jacky GRENIER**, Commission Sportive du Comité de Golf Drôme Ardèche.

**Début de séance** : 9h30

Le Président **Michel COMBRIE** déclare cette Assemblée Générale Ordinaire ouverte, après avoir constitué le bureau pour cette Assemblée, composé de lui-même en qualité de Président, de **Joaquim GARCIA** Trésorier et de **Georges OHANNESSIAN** Secrétaire Générale. **Michel COMBRIE** donne lecture de la synthèse de la feuille de présence où l'on note que sur 94 voix électives, 80 étaient présentes ou représentées.

Il déclare l'Assemblée Générale régulièrement constituée et pouvant dès lors valablement délibérer. En préambule, il est rappelé aux Présidents des AS ou à leurs représentants (seules personnes habilitées à voter), que conformément aux statuts aucun quorum n'est requis pour cette Assemblée Générale. Les décisions se prenant à la majorité simple des suffrages exprimés, il s'assure de leurs accords pour voter à main levée les diverses résolutions (aucun vote concernant des personnes physiques). Proposition acceptée à l'unanimité.

Il prononce la validation du Procès-Verbal de la précédente Assemblée en date du 26 février 2022, aucune observation n'ayant été formulée. Le Président présente ensuite les différents points figurant à l'ordre du jour de la présente Assemblée, en précisant que la convocation, l'ordre du jour, les pièces comptables, les statuts et le règlement intérieur sont tenus à disposition.

### **1- Rapport Moral :**

Le Président **Michel COMBRIE** présente son rapport moral pour l'année 2022. Il remercie les membres du Comité Directeur, les parents de nos jeunes, les Présidents des Associations Sportives, les Enseignants, les A.S.B.C, les O.B.E.C, les Arbitres Fédéraux, la Ligue de Golf AURA, ainsi que tous les bénévoles et les bonnes volontés.

Il remercie également les partenaires financiers, les Conseils Départementaux, l'ANS et les CDOS de la Drôme et de l'Ardèche, ainsi que la Ligue de golf AURA.

Il rappelle que la mission du Comité est de mettre en œuvre les directives de la ffgolf, au travers d'un Plan d'Action Annuel, élaboré par la Ligue AURA, ce qui a été fait et contrôlé par des représentants de la Ligue en fin d'année 2022.

Les effectifs du Comité sont en très légère augmentation. Nous progressons sensiblement au même rythme que la ffgolf et la Ligue Aura. Les parents, les Présidents des Association Sportives, les responsables des golfs et les membres du Comité Directeur sont les relais qui contribuent à cette progression.

Toutes les actions réalisées et à venir, ainsi que les résultats sont visibles sur notre site internet. Afin de s'informer sur tout ce qui est fait par la ffgolf, dans le cadre de la transition écologique, le Président **Michel COMBRIE** recommande de visiter le site internet du Comité et de consulter les différents liens sur la « Transition écologique », le « Programme et Label Golf pour la Biodiversité » et éventuellement faire un don. Des informations concrètes sur la sécheresse et les actions mises en place par la ffgolf sont également disponibles en cliquant sur les liens qui dirigent vers les propos du Président de la ffgolf, **Pascal GRIZOT**.

Le Président présente la participation de notre Comité aux différents programmes mis en œuvre par les Conseils Départementaux, l'USEP et les CDOS 07 et 26, vis-à-vis du grand public.

**Michel COMBRIE** termine son intervention en remerciant de sa présence la Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Drôme, qui doit malheureusement s'absenter et lui donne la parole (Synthèse, diapos n°4 à 7 jointes en annexe).

### **Intervention de Mme Véronique PUGEAT:**

**Véronique PUGEAT** comme à l'accoutumée est ravie d'être parmi nous. Elle note avec satisfaction toutes les actions que nous mettons en place en faveur des jeunes, des scolaires, du handicap et des entreprises. Malgré la Covid, vos effectifs progressent, c'est un signe de bonne santé.

Vous pratiquez un sport en extérieur très exigeant dans une nature entretenue et préservée dit-elle. Vous avez une éthique en rappelant les bonnes règles à vos adhérents.

La problématique de l'eau, nous met tous égaux devant la réalité. Vous savez mesurer vos besoins et les utiliser avec parcimonie. Le Département sera toujours à vos côtés pour trouver des solutions.

Véronique PUGEAT termine son intervention en nous remerciant pour tous ce que nous mettons en œuvre.

### **2- Rapport Financier 2022:**

**Joaquim GARCIA**, Trésorier du Comité, présente le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2022 faisant apparaître une stabilité dans les comptes. (Synthèse, diapos n° 8 à 12 jointes en annexe).

### **3- Rapport de la Commission Jeunes:**

**Marie Renée DEMONT** en compagnie de **Bastien HEMERY** entraîneur du Comité, donnent lecture du bilan sportif de l'année 2022 pour les jeunes. En préambule, **Bastien HEMERY**, donne des informations sur le déroulement des carrières sportives des Championnes et Champions issus des golfs de Drôme-Ardèche.

En ce qui concerne les jeunes, les principaux points à retenir sont le Tour Kids, le Challenge des Ecoles De Golf (EDG), la détection, la préparation et l'accompagnement des jeunes lors des compétitions. Ils remercient les parents qui suivent et accompagnent leurs enfants pendant les compétitions.

**Georges OHANNESSIAN** conclut cette intervention sur le Label Développement de nos six Ecoles de Golf (EDG). Deux ont perdu leur Label fin 2022 pour non-respect d'un critère. C'est plus de 180 élèves qui fréquentent nos EDG. Un grand merci à nos référents, nos Pros et nos A.S.B.C qui contribuent à maintenir un formidable dynamisme.

(Synthèse, diapos n°14 à 26 jointes en annexe).

#### **4- Rapport de la Commission Sportive :**

En l'absence de **Christian TARRIOTTE et de Jacky GRENIER** (excusés), c'est **Michel COMBRIE** qui, commente le diaporama retraçant les résultats des différentes compétitions de l'année 2022 organisées par notre Comité ainsi que les palmarès (les hivernales, les séries hommes et femmes en équipe et en individuel. Pitch and putt, TGDA).

(Synthèse, diapos n° 27 à 40 jointes en annexe).

#### **5- Rapport de la Responsable Féminine :**

**France POULET** responsable des féminines du Comité rappelle le résultat du premier et unique tour de la Soleil Cup qui a vu la victoire de l'équipe des Provençales au Golf de Saint Clair. Pour redonner plus d'engouement à cette compétition, le règlement actuel sera revu.

(Synthèse, diapos n° 41 et 42 jointes en annexe).

#### **6- Golf Scolaire :**

**Valérie GUEZENNEC** responsable du Golf Scolaire au sein du Comité expose les actions menées par notre Comité au cours de l'année 2022 en direction des jeunes scolarisés en partenariat avec l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL. Elle remercie tous les Directeurs et Propriétaires de golf de Drôme-Ardèche qui ont accueilli tous ces jeunes.

(Synthèse, diapos n° 43 à 48 jointes en annexe).

#### **7- Golf Entreprise :**

**Georges OHANNESSIAN** responsable du Golf Entreprise pour le Comité fait la synthèse des résultats 2022 par équipe dans les différentes compétitions de la Ligue Rhône-Alpes et du Trophée Loire Drôme Ardèche (LDA).

Il donne lecture des bons résultats obtenus par les équipes de Thalès Avionics et de l'ASGE Drôme-Ardèche. En Championnat de Ligue Thalès Avionics remporte la finale toutes divisions confondues.

Il termine son intervention en remerciant tous les Directeurs et Propriétaires de golf de Drôme-Ardèche qui accueillent les compétitions du Golf d'Entreprise.

(Synthèse, diapos n°49 et 50 jointes en annexe).

#### **8- Paragolf :**

**Michel CANTIN** référent Paragolf du Comité commente les actions menées au cours de l'année 2022 pour le volet accueil et pour le volet entraînement en liaison avec les Comités Handisport et Sport Adapté de la Drôme et de l'Ardèche.

Il rappelle l'objectif de l'opération « Le Bunker du Handicap » auquel ont adhéré toutes les AS et tous les Clubs de golf de Drôme-Ardèche.

(Synthèse, diapos n°51 à 55 jointes en annexe).

#### **9- Perspectives 2023 :**

Les différents intervenants présentent et commentent les actions envisagées pour la saison 2023. Marie-Renée DEMONT pour la Commission Jeunes, Michel COMBRIE et France POULET pour la Commission Sportive, Valérie GUEZENNEC pour le Golf Scolaire, Georges OHANNESSIAN pour le Golf Entreprise et Michel CANTIN pour le Paragolf.

Pour faire suite à la réunion de la Commission Sportive du 07 octobre 2022, une réunion est programmée au Golf de La Valdaine le jeudi 11 mai 2023. Cette réunion qui se veut participative a pour objectif de passer en revue les différents règlements de nos compétitions et d'échanger sur tout ce qui pourrait en améliorer le fonctionnement et l'attractivité pour 2024.

Vu son état de santé et son indisponibilité, Michel CANTIN va céder progressivement sa place à **Philippe ROUSSEAU**. Philippe est un enseignant de golf (Valence Saint Didier) aujourd'hui retraité, Il va progressivement remplacer Michel qu'il remercie pour l'immense travail accompli pour le Paragolf.

(Synthèse, diapos n° 56 à 65 jointes en annexe).

#### **10- Cotisations:**

Le Président **Michel COMBRIE** propose comme en 2022, une cotisation de 15 euros par voix élective et un forfait de 30 euros pour les Associations Sportives sans terrain.

(Synthèse, diapo n°66jointe en annexe).

## **11- Budget Prévisionnel 2023 :**

**Joaquim GARCIA** commente le budget prévisionnel 2023.  
(Synthèse, diapo n° 67 à 69 jointes en annexe).

## **13- Questions Diverses :**

Aucune question n'a été transmise par courrier au Comité, toutefois il est demandé à l'assemblée si des personnes avaient des questions à poser.

**Jean-Paul VENTURINI** s'interroge sur les nouvelles règles concernant le certificat médical et le questionnaire de santé applicable en 2023.

Le Président **Thierry PEYSSON** lui répond en citant l'extrait Infos Clubs du 22 février de la ffgolf :

*« Dans le cadre d'une nouvelle réforme issue de la Loi du 02 mars 2022, les conditions d'éligibilité au Certificat médical ou au Questionnaire de Santé ont évolué selon les principes suivants :*

- *Le Certificat Médical n'est plus un préalable systématique lors de la prise de licence,*
- *Le Certificat Médical ou le Questionnaire de Santé ne sont plus obligatoires pour les joueurs majeurs ayant une pratique loisir. Ces licenciés sont libres de fournir l'un ou l'autre document s'ils le souhaitent. Ils sont par ailleurs, invités à consulter les recommandations de santé émises par la Commission médicale de la ffgolf,*
- *L'exigence de certificat médical ou de questionnaire de santé est déterminée en fonction des niveaux, âges, intensité de pratique et selon les publics cibles ».*

Ces dispositions sont applicables à partir du 1 mars 2023.

Par pratique loisir, il faut comprendre, « parcours à titre personnel, ne comptant pas pour l'index ».

### **Intervention de Mme Yolande SAINT-CLAIR :**

La Présidente du CD 26 MJSEA remercie notre Comité pour cette invitation. Elle nous demande de déposer des dossiers de candidature pour l'obtention de la médaille de la Jeunesse et des Sports ainsi que pour le Bénévolat. C'est important dit-elle d'honorer nos bénévoles.

### **Intervention de M. Thierry PEYSSON :**

Le Président de la Ligue AURA **Thierry PEYSSON** nous remercie pour cette invitation et il adresse aussi ses remerciements aux élus du Comité, représentants des Clubs, enseignants, arbitres, bénévoles et aux parents des enfants

Par vos actions riches et variées, vous contribuez au développement de notre sport dit-il. Notre Ligue est la deuxième en nombre de licenciés après celle d'Ile de France. Nos résultats sportifs ont été excellents en 2022.

Cependant tout n'est pas rose. La hausse des matières premières (ex : les engrais) et la baisse des subventions publiques entre autres, nous pénalisent.

Il incite les AS à déposer des dossiers auprès de l'Agence National du Sport pour obtenir des subventions.

La Ligue vous aidera à monter vos dossiers.

De nouveaux challenges sont à relever notamment le volet biodiversité et transition écologique.

Sur un autre plan, la féminisation du golf est en déficit. La parité devra être de mise dès 2024 en ce qui concerne les bureaux. Notre Ligue a mis en place des actions telles que « Les Copines au golf » et un programme spécifique pour les filles.

Pour conclure le Président **Thierry PEYSSON** remercie **Michel CANTIN** pour toutes les actions qu'il a réalisé pour le Paragolf. La Ligue et ses salariés, le CTF **Mickaël KNOP** sont à votre disposition et à vos côtés.

### **Intervention de M. Mickaël KNOP :**

Le Conseiller Fédéral de la Ligue **Mickaël KNOP** remercie l'équipe du Comité pour le travail accompli. Il note avec satisfaction que beaucoup d'actions sont réalisées au service des Clubs de Drôme-Ardèche. C'est un vrai succès. Le Championnat Inter Comités U12/U14/U16 Isère, Drôme-Ardèche et Haute-Loire en est une bonne illustration. Il devient la première étape de qualification vers les Championnats de France. La labellisation est un outil pour organiser et motiver nos Ecoles de Golf. N'hésitez pas à nous contacter dit-il. **Mickaël KNOP** rappelle qu'un webinaire est programmé le mercredi 08 mars de 18h30 à 19h30 pour lancer la saison 2023 des Ecoles de Golf.

Il termine son intervention en souhaitant à notre Comité une bonne saison sportive 2023.

#### **14- Approbation des résolutions:**

Le secrétaire **Georges OHANNESSIAN** met aux votes les six résolutions suivantes.

- **1<sup>ère</sup> Résolution** : Rapport Moral du Président. Il est approuvé à l'unanimité des participants (es).
- **2<sup>ième</sup> Résolution** : Approbation du Rapport du Trésorier sur l'exercice clos le 31 décembre 2022. Il est approuvé à l'unanimité des participants (es).
- **3<sup>ième</sup> Résolution** : Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022; ils sont approuvés à l'unanimité des participants (es).
- **4<sup>ième</sup> Résolution** : Affectation du Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'affecter le déficit de 5095, 49 € au report. Il est approuvé à l'unanimité des participants (es).
- **5<sup>ième</sup> Résolution** : Approbation du Budget de l'exercice suivant. Il est approuvé à l'unanimité des participants (es).
- **6<sup>ième</sup> Résolution** : Tarifs des cotisations des adhérents. Il est approuvé à l'unanimité des participants (es).

#### **15- Pouvoir pour formalités :**

Le Président **Michel COMBRIE** demande à l'Assemblée de lui donner tous pouvoirs pour accomplir les formalités relatives à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des participants (es).

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h20. Après avoir clos cette Assemblée, le Président invite l'ensemble des personnes présentes à participer au cocktail offert par le Comité.

Le Président  
**Michel COMBRIE**

Le Secrétaire,  
**Georges OHANNESSIAN**

